



12

## DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

21 Numéro de dépôt : 93401987.8

51 Int. Cl.<sup>5</sup> : E05B 47/06, E05C 3/34

22 Date de dépôt : 30.07.93

30 Priorité : 30.07.92 FR 9209473

43 Date de publication de la demande :  
23.02.94 Bulletin 94/08

84 Etats contractants désignés :  
BE CH DE ES GB IT LI LU NL

88 Date de publication différée de rapport de  
recherche : 05.10.94 Bulletin 94/40

71 Demandeur : JPM CHAUVAT S.A.  
40 route de Paris  
Avermes  
F-03021 Moulins (FR)

72 Inventeur : Auger, Pascal  
2, Rue de la Casaque  
F-49000 Ecouflant (FR)  
Inventeur : Bonnet, Jean-Marie  
"Corbeau"  
Louresse-Rochementier  
F-49700 Doué La Fontaine (FR)

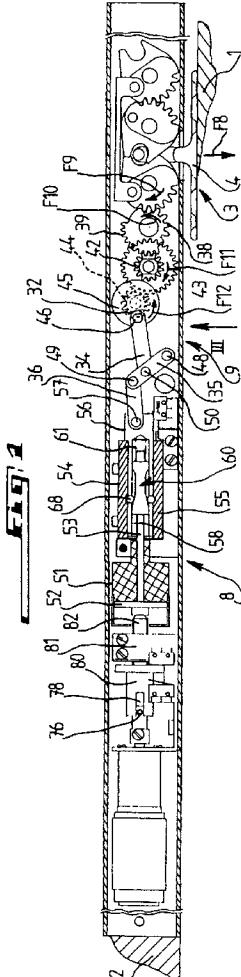
74 Mandataire : Berger, Helmut  
Cabinet Z. WEINSTEIN  
20, avenue de Friedland  
F-75008 Paris (FR)

54 Agencement de verrouillage d'un organe mobile de fermeture d'une ouverture, tel qu'une porte.

57 L'invention concerne un agencement de verrouillage d'un organe mobile de fermeture d'une ouverture.

Cet agencement est du type comprenant un boîtier (5) monté de préférence sur la structure fixe (2) de l'ouverture et enfermant un mécanisme de blocage (4) d'un dispositif formant pène (3) solidaire de l'organe mobile (1) et un dispositif verrouilleur (8) à commande à distance destiné à verrouiller le mécanisme de blocage (4) dans sa position de blocage du dispositif formant pène (3) et comprenant un élément verrouilleur (60) mobile entre des positions de verrouillage et de libération du mécanisme (4), et un dispositif de liaison (9) interposé entre le dispositif verrouilleur (8) et le mécanisme de blocage (4). L'agencement est caractérisé en ce que le boîtier (5) est réalisé sous forme d'un boîtier de forme allongée dans lequel le dispositif verrouilleur (8), le dispositif de liaison (9) et le mécanisme de blocage (4) sont disposés de façon à être alignés dans l'axe du boîtier, l'élément verrouilleur (60) est mobile parallèlement à l'axe du boîtier selon un mouvement rectiligne de va-et-vient et le dispositif de liaison (9) est réalisé sous forme d'un engrenage multiplicateur comportant plusieurs pignons (30, 31, 32) dont les axes sont parallèles et perpendiculaires à la direction longitudinale du boîtier et juxtaposés dans le sens longitudinal de celui-ci.

L'invention est applicable aux portes de secours.





Office européen  
des brevets

## RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande  
EP 93 40 1987

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.5)
A	US-A-3 566 703 (VAN NOORD) * le document en entier *	1	E05B47/06 E05C3/34
A	FR-E-6 804 (GAY) * le document en entier *	1	
A	US-A-4 652 027 (QUANTZ) * le document en entier *	1	
A	GB-A-2 139 689 (PHILIPS ELECTRONIC AND ASSOCIATED INDUSTRIES LIMITED) * le document en entier *	1	
-----			
DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.5)			
E05B E05C			
<p><b>Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications</b></p>			
Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche		Examinateur
LA HAYE	16 Août 1994		Vestin, K
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			
T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons ..... & : membre de la même famille, document correspondant			